

# Compte rendu de la réunion du 25/11/06 de la commission compétition parapente - Lyon

## Présences et pouvoirs de vote :

- 1 voix - Richard Pene (Pyrénées)
- 2 voix - Xavier Murillo (Lorraine) + pouvoir de Christophe Robin (Ardennes)
- 1 voix - Olivier Michielsen + Patrice Quillet (PIDF)
- 1 voix - Fabrice Sibille (Alsace)
- 1 voix - Patrick Lambert (Normandie)
- 1 voix - Michel Bigand + JF Chapuis (PACA)
- 1 voix - Michel Guichard (technicien historique) Xavier Murillo conteste la voix de Michel Guichard)
- 1 voix - Yves Bernard (technicien - CFD)
- 1 voix - Kevin Bonnenfant (Président)

## Cadres techniques :

Marc Rispoli  
Yves Goueslain  
Fred Escriba  
Didier Mathurin  
Jean-Claude Bourdel

---

9H30 début de séance

## Coupe Fédérale de Distance

Didier nous expose la problématique CFD vue par les deltistes (liée au traitement de zone de vol interdites).

Parralèlement Yves Bernard rappelle tous les soucis qui sont apparus cette année suite à la vérification plus poussée des traces en terme d'espace aérien : litiges, dénonciations, déclassements...

M. Bigand explique que les traces GPS peuvent être falsifiées et donc il pose la question : doit-on les considérer comme des preuves ?

Débat : la FFVL doit elle effectuer un contrôle ou non ?

Options possibles :

A - Ne pas publier les données sur Internet.

B - Ne publier que les données qui ne violent pas de zone interdite -> nécessite un contrôle au niveau de la FFVL.

C - Tout publier (solution actuelle) et régler les problèmes a posteriori.

La CCPP décide :

- ?? D'ajouter une case espace aérien dans le formulaire de déclaration de vol. Ce champ sera utilisé par le pilote pour justifier les conditions de passage dans des zones temporairement interdites (exemple : la R45N est ouverte aux vols VFR le vendredi-am jour de mon vol !)
- ?? D'inclure le référent espace aérien régional dans le processus de validation pour les cas litigieux

- ?? Ne pas être plus exigeant que les autorités (en particulier la précision visuelle donnée par les cartes aéronautiques utilisables en vol, qui sont la référence pour l'aviation générale):
- ?? De ne pas préciser et exiger de limites fixes puisqu'elles n'existent pas (cas des zones temporairement interdites ; suivre une limite sans savoir qu'on l'a pénétrée par opposition à couper sans vergogne une zone interdite).
- ?? De valider le vol de Julien Dauphin, dans un premier temps refusé, pour lequel ce dernier avait porté réclamation. Le classement de la CFD 2006 ne sera cependant pas changé.

Cette décision est le résultat d'un vote :

- o Valider le vol = 8 voix pour
- o Changer le classement 2005/2006 = 3 voix pour / 4 voix contre.

Rédaction concrète des règles :

Les vols sans trace GPS avec un parcours laissant supposer un passage par une zone interdite pourront être refusés !

- Les traces GPS deviennent obligatoires pour tous les vols de plus de 150 points. Et ce pour toutes les catégories (générale ; femmes ; jeunes ; Biplace...). Les vols supérieurs à 150 points non justifiés par une trace GPS seront ramenés à 150 points.

Trace GPS: La période d'enregistrement est de 30 secondes maximum autour des balises délimitant le parcours (5 minutes autour de chaque balise).

Si la trajectoire du vol est susceptible de couper une zone aérienne interdite, alors le pilote doit fournir la preuve que la ou les zones d'exclusion ont bien été respectées. Si le pilote n'a pas d'enregistrement d'altitude, son enregistrement de trace doit montrer qu'il n'a pas pu entrer dans la zone (éloignement horizontal à défaut d'un éloignement vertical).

Si le pilote a un enregistrement d'altitude, le relevé doit montrer le respect des zones aériennes pour les portions considérées.

Conseil au pilotes : utiliser les cartes aéronautiques des cartes au 1/250.000 pour préparer votre vol.

Les pilotes doivent tout mettre en œuvre pour ne pas pénétrer dans les zones contrôlées, suivre leurs limites, les contourner et en aucun cas ne les couper.

CFD divers :

Classements biplace 2006 (sans GPS) Yves nous informe de son erreur : le règlement CFD 2005-2006 diffusé sur internet n'était pas le bon. Le GPS n'était pas obligatoire pour les biplaces. Pas de remise en cause du classement.

---

## Formation DE/DT/ORG 2007

Yves Goueslain fait le bilan de la formation 2006 : 5 formations, 75 participants ;

La formation actuelle qui consiste en une journée à réunir des organisateurs, des DE , des responsables informatiques et des délégués techniques est toujours d'actualité et indispensable mais ne suffit plus .

La forme actuelle en mélangeant delta et parapente sur plusieurs dates et lieux de l'hexagone est maintenue avec comme objectif de sensibiliser les stagiaires aux problématiques de ces différents postes, et ainsi grâce à une meilleure vision d'ensemble , d'optimiser leur rôle sans cloisonnement .

Ce programme va sensiblement évoluer un peu , pour coller aux contraintes de temps et être ainsi plus synthétique .

L'objectif n'est plus de former complètement un stagiaire en une journée, mais de profiter de ce moment pour conseiller et orienter la suite de sa formation vers plus de pratique de terrain .

Dans un deuxième temps nous allons proposer aux différents stagiaires delta et parapente de venir pratiquer lors de l'organisation d'une compétition plus proche de chez eux avec le club organisateur .

✍ **Idée** : recentrer les formations sur les personnes qui en ont besoin. Equipe réduite de personnes envoyée par chaque club (1DE/DT+1ORG+1Informaticien) et formations limitées à 16 personnes (4 clubs).

✍ **Communiquer** : Mettre la pression sur les DE absentéistes en mettant en avant l'obligation de moyen pour exercer un tel rôle sur le terrain.

Les cadres de la DTNe feront une proposition d'évolution des formations 2007, début 2007 en tenant compte des présentes idées et du budget qui sera disponible pour ces formations.

---

## Logiciel de compétition Cargol

Nous avons à priori les mêmes objectifs en parapente comme en delta avec cet outil informatique . Le retrait de CompeGPS de ce creneau nous confirme dans la démarche.

Le logiciel est utilisable en l'état mais une réflexion sur la méthode paraît impérative et urgente si nous voulons reprendre notre démarche évolutive stoppée depuis presque deux ans .

✍ **Evolution du logiciel** : Nous allons organiser une réunion de passage de compétence réunissant Jean-Jacques Dousset ; Didier Mathurin ; Fred Escriba ; Kevin Bonnenfant ; Fabrice Sibille ; Paolo (programmeur deltiste) ; Xavier Dufresnes + Programmeur de Kevin, et Jacques FOURNIER et/ou Joseph GIRAL.

La rédaction d'un mode d'emploi est un projet prioritaire (il doit être si possible intégré au logiciel sous forme d'une aide contextuelle activable/désactivable). Une base existe là [http://lavl.free.fr/Est\\_Vosges/Usage-Cargol.html](http://lavl.free.fr/Est_Vosges/Usage-Cargol.html)

✍ **Gestion des commandes** : Fred Escriba les centralise.

C'est la compilation des demandes des différents utilisateurs et des élus des CC delta et parapente désirant modifier le règlement , hiérarchisées par thèmes et priorités .

Mettre chaque année une date butoir au delà de laquelle les demandes sont prises en compte que pour l'année suivante .

✍ **Gestion technique** ; Chef de projet : Fabrice Sibille

Passage de savoir- Contrôle d'une programmation « propre »- Evolution des versions –Coordination des programmeurs delta et parapente-gardiens des code sources- etc....

✍ **Gestion du calendrier et du Budget nécessaires** : les présidents des commissions delta et parapente.

Phase de commande des utilisateurs ( toutes l'année )

Phase de choix des commandes et de programmation pour l'année suivante ( ex Septembre à décembre )

Phase d'entretien du logiciel en cas de dysfonctionnement bugs ou autres ( toutes l'année )

En outre, 2 points sont à traiter :

✍ **Règlement** : Ajouter la possibilité de start en sortie ou pénétration de petit rayon (conditionnée a son apparition dans le logiciel).

✍ **Communiquer** dans les meilleurs délais à Xavier Murillo de combien est exactement la tolérance de distance utilisée dans Cargol. Et ce afin qu'il puisse être serein pour l'organisation du Championnat de France 2007.

---

## La formule de calcul des points en compétition

Une présentation de la problématique et un débat a lieu. Il en résulte que la CC doit réfléchir et répondre aux questions :

- ✍ ✍ A quel seuil de distance (moyenne du premier tiers) et pour quel temps de vol minimum une manche doit elle être validée sur 1000.
- ✍ ✍ Si personne n'est au goal : quelle moyenne horaire choisi-t-on pour valider la manche (augmentation de la vitesse de vol).

Après réponse a ces question la formule utilisée sera ajustée et incluse dans une nouvelle version des règles et de cargol.

---

Traitement des demandes de dérogation parvenue a la CCPP (concernant le maintiens en série A pour la saison 2007).

Votes :

Dérogation demandée par :	Relative à :	Vote :		Commentaire :
Jean Marc Kuntz	son investissement sur le championnat d'Europe de Morzine.	Unanimité négative	NON *	Non justification après enquête.
Marc Sonzini	son investissement sur le championnat d'Europe de Morzine.	Unanimité négative	NON *	Non justification après enquête.
Orlane Sturbois	Causes médicales	Unanimité positive	OUI	
Arnaud Gremminger	Causes médicales	Unanimité positive	OUI	
Luc Resplendino	Causes médicales	4 oui / 6 abstentions	OUI	
Stéphane André	Causes personnelles (non participation totale en 2006)	6 oui / 1 non / 3 abstentions	OUI	Bénéficie du dispositif prévu pour les SHN ayant réalisé un podium de Coupe du Monde.
Hervé Corbon	Causes médicales	3 oui / 2 non / 5 abstention	OUI	
Marc Nossin	Possibilité de participer au CdF 2007	Unanimité contre	NON	

\* Après enquête la commission compétition s'étonne de conclure que les deux pilotes n'ont eu aucun investissement sur l'évènement invoqué. Les demandes et la justification qui l'accompagne sont perçues comme des tentatives de tricherie par la commission.

---

## Championnat de France 2007

La candidature de Saint-Hilaire obtient le feu vert de la commission. Elle sera présentée par son président au comité directeur  
Du 9 décembre 2006.

La CCPP et le représentant de l'organisation (Xavier Murillo) sont d'accord pour donner à l'organisation une forte capacité de mouvement (utilisation d'autres décollages, même très distants), afin d'éviter les pièges liés à la météo et améliorer la sécurité des pilotes.

## Calendrier A

AN	Ste Jalles (723)	24-25 mars 07 Report : 21-22 avril 07	Robert Cabagni	club : Ailes des baronnies adresse : 25, Avenue Paul Laurens 26110 NYONS <i>email</i> : <a href="mailto:jeanroger.point.m@free.point.fr">jeanroger point m at free point fr</a> <i>site web</i> : <a href="http://www.parapente-baronnies.superforum.fr">www.parapente- baronnies.superforum.fr</a>	0475264103 ou 0490708279
AN	Montlambert (715)	31 mars au 1 avril 07 Report de la compétition prevue du 31 mars au 1 avril 07	Cyprien CHAMP	club : Les indiens de montlamb'air adresse : TEYPAZ DIDIER ST LAURENT 73800 CRUET <i>email</i> : <a href="mailto:philippe.point.roea@aliceadsl.point.fr">philippe point roea at aliceadsl point fr</a> <i>site web</i> : <a href="http://www.indiens.fr.fm">www.indiens.fr.fm</a>	0684360057
PY	Val Louron (739)	28 avril au 1 mai 07 Report : 26-27 mai 07	Kevin Bonnenfant	club : Les toiles du sud adresse : Bruno CROS - 7, rue des Peniches - 31790 SAINT-JORY <i>email</i> : <a href="mailto:bruno.point.cros@gmail.point.com">bruno point cros at gmail point com</a> <i>site web</i> : <a href="http://lestoilesdusud.free.fr">lestoilesdusud.free.fr</a>	0671397456 ou 0687219115
AS	Vallée de la Blanche (720)	17 au 20 mai 07	Patrick JOLIET	club : Feeling parapente adresse : Jean-François CHAPUIS Maisons de St Pierre 04140 SEYNE LES ALPES <i>email</i> : <a href="mailto:jean-francois.point.chapuis@wanadoo.point.fr">jean-francois point chapuis at wanadoo point fr</a> <i>site web</i> : <a href="http://www.feelingparapente.com/pages/competpag.html">www.feelingparapente.com/pages/competpag.html</a>	0662524482
AS	La Colmiane (731)	26-27 mai 07	BOISIS François	club : Les parpaiouns de valdeblorea adresse : 2497 route de nice - les chataigniers - 06450 Saint Martin Vesubie <i>email</i> : <a href="mailto:bagnus.point.serge@cegetel.point.net">bagnus point serge at cegetel point net</a>	0493033356 ou 0617620806
AN	Les Saisies (716)	2-3 juin 07 Report de la compétition prevue du 0	Thierry Berod	club : Volatiles des saisies adresse : Didier PETITJEAN chef-lieu 73590 Crest-Voland <i>email</i> : <a href="mailto:clubvolatiles@wanadoo.point.fr">clubvolatiles at wanadoo point fr</a> <i>site web</i> : <a href="http://www.clubvolatiles.ffvl.fr">www.clubvolatiles.ffvl.fr</a>	0479389662
EV	Le Markstein (722)	16-17 juin 07	Patrick Calligaro	club : Markstein airways maw adresse : 28b route de Roderen 68800 Thann <i>email</i> : <a href="mailto:patrick.point.calligaro@uha.point.fr">patrick point calligaro at uha point fr</a> <i>site web</i> : <a href="http://markstein.airways.free.fr">markstein.airways.free.fr</a>	0609936319 ou 0389755427
AN	St Hilaire du	1 au 7	Xavier	club : Club st hil'air adresse : Isabelle Fassino - St	0685847443

	Touvet (CF 2007) (755)	juillet 07	Murillo	Michel - 38660 St Bernard du Touvet - France <i>email : isabellefassino at yahoo point com</i>	ou 0676269940
AN	Open du Lac d'Annecy (741)	25-26 août 07	Yvan Boullen	club : Club alpin - annecy adresse : Open du Lac d'Annecy - 17 Rue du Mont Blanc - 74000 ANNECY <i>email : marc point auclair at wanadoo point fr</i> <i>site web : <a href="http://www.caf-annecy.ffvl.fr">www.caf-annecy.ffvl.fr</a></i>	0450279896 ou 0686978356
PY	Cerdagne (754)	1-2 septembre 07 Report de la compétition prévue du 0	marc rispoli	club : Pep'air adresse : hameau de védrignans 66800 Saillagouse <i>email : polefr at club-internet point fr</i>	0468040527

Une date blanche est ajoutée : 2ème WE de septembre. Elle sera utilisée en cas de déficit de manche courue.

---

### Retour sur la validation du Championnat de France 2006

Xavier Murillo souhaite que la commission compétition revienne sur la non validation du Championnat 2007.

Yves Goueslain fait remarquer qu'aucune décision de non validation n'a été prise et que le règlement a simplement été respecté.

La commission se prépare à voter à la question : « souhaitez vous oui ou non revenir sur la non validation du Championnat 2007 » Fred Escriba intervient pour exprimer son incompréhension et son opposition au principe même du vote.

Le vote a lieu :

7 votes sont défavorables à revenir sur la non validation.

3 votes sont favorables à revenir sur la non validation.

La commission débat longuement de la règle concernant la validation du CdF. Elle ne parvient pas à rédiger une nouvelle règle consensuelle mais décide que cette règle doit être de toute manière ajustée pour 2007.

---

### Les réunionnais ont fait une demande d'intégration dans le système normal général des compétitions françaises pour ce qui est du nombre de qualifiés aux ch. de France.

La commission accepte cette demande mais y instaurant une condition réglementaire : seront présent en A un minimum de 3 et un maximum de 10 pilotes réunionnais.

---

## GPS

La CCPP autorise l'usage des PDA en vol (y compris avec liaison de données bidirectionnelle, y compris pour le pointage) correspondant à un cahier des charges.

La CCPP souhaite développer au maximum l'usage des PDA (dont les potentiels d'utilisation (sportif-tactique-sécurité sont énormes) mais aussi évaluer les possibilités de verrouiller les possibilités de fraude.

Objectif : Rédiger un protocole d'utilisation des PDA (ce qui est de la responsabilité du pilote et ce qui est de la responsabilité de l'organisateur). Michel Bigand est chargé de rédiger et soumettre à la CCPP la première mouture du document.

---

## Inscriptions aux compétitions

La saison 2006 a mis en évidence une gestion disparate des inscriptions entre les lieux et les régions (gestion des listes d'attente, ...); La règle va donc être précisée pour harmoniser par le haut les différentes pratiques

Conclusion :

Cette réunion a permis de focaliser la réflexion sur certains sujets, mais dans le détail les choix correspondants restent à prendre après débat.

## La liste des actions :

(le «pilote» est celui qui animera le sujet, et s'assurera qu'il est mené à bien. C'est pas forcément celui qui fait tout... )

	pilote	Echéance
CFD : rédiger le règlement suite aux décisions	Yves Bernard	31/12/06
CFD : modifier le formulaire (espace aérien)	Yves Bernard	15/02/07
Validation du ch de France : critères	Xavier	20/01/07
Scoring : nouvelle formule	Fabrice	20/01/07
Calendrier 2006 : trouver des DT	Fred Escriba	20/01/07
Evolutions de cargol : lancer le chantier	Kevin	5/12
Cargol : répondre à Xavier sur les 2 points	Fred	31/12/06
PDA : cahier des charges	Michel Bigand	20/01/07
Règlement 2007 : rédaction et finition	Kevin	31/01/07

18h fin de séance

